

TECHNIQUES INDUSTRIELLES -
MAINTENANCE

Bases de l'électricité industrielle



Date de dernière mise à jour 15 mai
2024

Durée et organisation

Durée durée individualisée, nous consulter

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- ▶ Acquérir les bases de l'électricité industrielle
- ▶ Utiliser les appareils de mesure
- ▶ Connaître l'appareillage électrique industriel : la commande des moteurs

Programme

Bases de l'électricité

- ▶ Circuit électrique, tension, courant
- ▶ Notions de puissance, loi d'Ohm
- ▶ Le courant alternatif et ses différentes formes, le triphasé
- ▶ Les dangers du courant électrique
- ▶ Les appareils de mesures et de test (multimètre, pince ampèremétrique et de puissance, testeur d'isolement, testeur

Admission

Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

La formation est prévue sur 5 jours pour toute personne titulaire d'un BTS ELT ou Technicien de Maintenance avec expérience.

Cependant, **la durée est variable en fonction du niveau d'entrée**. Toute personne qui maîtrise les savoirs fondamentaux peut être formée. La formation est individualisée et une durée supérieure est proposée.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

d'installation, scopemeter)

L'équipement électrique

- ▶ Le contact et ses modes de commande
- ▶ Le contacteur
- ▶ Les fusibles
- ▶ Les sectionneurs et interrupteurs
- ▶ Les relais thermiques, les disjoncteurs
- ▶ Les différentiels
- ▶ Les temporisations
- ▶ Les moteurs asynchrones
- ▶ Les démarrages des moteurs asynchrones
- ▶ Le freinage des moteurs asynchrones
- ▶ Le démarreur pour moteurs asynchrones
- ▶ Les relais de sécurité
- ▶ Recherche de dysfonctionnement électrique

Indicateurs de performance

▶ Satisfaction stagiaire :



95,9 %

- ▶ Nombre d'apprenants formés : 244 stagiaires formés en 2023 en Electricité (hors Habilitations Electriques)

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre serviceQualité.

Indicateurs mis à jour le 15/05/2024

Coût

1500 € HT

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

- ▶ QCM
- ▶ Exercices pratiques

Validation

Remise d'une attestation de compétences

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | Nadia LE CHANU | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | Corinne PRIGENT | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | Katia CANTIN | 02 99 74 11 89

A noter

La formation est réalisée en entrées et sorties permanentes (en fonction des places disponibles) sur l'ensemble de nos sites en Bretagne.

La durée de la formation sera adaptée en fonction des pré-requis de chaque participant.

Témoignages

"Cette formation a répondu totalement à mes attentes. Je me suis rendu compte que j'avais beaucoup de lacunes en électricité

”

Sébastien - Secteur agroalimentaire